

RÉUNION DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Mardi 17 décembre 2020
à 18h30 heures , Salle du Conseil

La commission administrative du Centre Communal d'Action Sociale s'est réunie le mardi dix-sept décembre deux mille vingt à dix huit heures trente minutes , au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur CRASNIER Nicolas, Président-Maire

Membres Présents : AUCLERC Annabelle, BOUCAUD André, BOUCHACOURT Paul, CRASNIER Nicolas, DRUERE Renée et PERRONNET Elisabeth.

Absents excusés : LEBRETTON Jennifer, LARUE Floriane, CHAVANON Delphine.

1. Présentation d'un document d'inscription pour la liste des personnes vulnérables coécrit par Élisabeth Perronnet et Delphine Chavanon.

Le document ci-joint est présenté par Elisabeth Perronnet puis modifié pendant les débats par l'ensemble du conseil.

Ci-joint le document rectifié en cours de réunion et validé après délibération par l'ensemble du conseil.

2. Définir les critères d'intervention pour les aides:

Après présentation du document de la commune de Chauffailles, le conseil débat sur un éventuel palier basé sur le quotient familial pour attribution d'aides financières.

Après délibération, le conseil décide d'apporter une aide financière possible sur les points suivants :

- Factures de cantine
- Factures périscolaires (centre loisirs de la CCLCCB, garderie, ...)
- Activités culturelles proposées à l'école.

Après délibération, le conseil décide de ne pas prévoir de barème d'attribution, mais d'étudier chaque demande au cas par cas en fonction des ressources du ménage qui en fait la demande.

3. Questions diverses

- M. Crasnier présente la mise en place d'un marché sur la commune dès le 2 avril 2021. L'équipe du CCAS décide de tenir un stand lors de ce marché.
- M. Crasnier présente la proposition de la poste sur les tablettes numériques séniors « ARDOIZ ».

- La prochaine réunion est fixée au mardi 2 mars 2021 à 18h30 dans la salle du conseil.

La séance est levée à19h34